

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2			
Code	PEGC3B74SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC3B74SEA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 15 h / 1 C
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC3B74SEA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 10
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	6_PEGC3B74SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée.
Sensibilisation aux différents troubles d'apprentissage spécifiques (TAS) et aux types de handicaps.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Inscrit dans une logique de lutte contre l'échec scolaire, ce cours a pour but d'amener les étudiants-stagiaires à introduire de la différenciation pédagogique au sein de leurs pratiques en prenant en considération l'hétérogénéité des élèves, et leurs besoins spécifiques.

Définir ce qu'on entend par chaque trouble, maladie, handicap,... Expliquer les interventions à privilégier pour chacun d'eux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Acte d'apprendre - Leviers et freins à l'apprentissage - Différenciation pédagogique - Remédiations.

Troubles d'apprentissage (cognitifs, psychologiques): dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, bégaiement, déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles de l'attention, hauts potentiels, enfant malade...

Notions d'orthopédagogie - Enseignement spécialisé - Intégration/inclusion.

Mise en oeuvre de la différenciation pédagogique. Prise en charge des élèves en difficulté. Pratiques de terrain, outils, méthodes qui contribuent à rendre les élèves "acteurs". Evaluation des apprentissages dans un tel contexte.

Démarches d'apprentissage

Analyse de séquences observées ou prestées dans toute classe mettant en oeuvre cette démarche et interview des maîtres de stage sur leurs pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges (corrections, réponses aux questions, aides..) en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

GILLIG, J.-M. (2001, 2e éd.). Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives. Bruxelles : De Boeck.
GILLIG, J.-M. (2001). Remédiation, soutien & approfondissement à l'école. Paris : Hachette.
GOUPIL, G. (2007, 3e éd.). Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Montréal : G. Morin.
GUILLOUX, R. (2009). L'effet domino « DYS ». Montréal : Chenelière Education.
HUME, K. (2009). Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? Bruxelles : De Boeck.
REID, G. (2010). Enfants en difficulté d'apprentissage. Intégration et styles d'apprentissage. Bruxelles : De Boeck.
SIAUD-FACCHIN, J. (2006). Aider l'enfant en difficulté scolaire. Paris : Odile Jacob.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents, notes de cours, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% Evaluation sur base du travail journalier > Recherches, démarches actives, vidéo(s) et échanges lors du second quadrimestre. La non-présentation d'une partie (en fonction des consignes données) entraîne la mention "pas présenté".

Mêmes modalités d'examen (100% de l'évaluation sur base du travail effectué) au troisième quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).